

REPIC

**Renewable Energy &
Energy Efficiency
Promotion in
International
Cooperation**



**Plate-forme interdépartementale pour la
promotion des énergies renouvelables
et de l'efficacité énergétique
dans la coopération internationale**

Lignes directrices pour projets REPIC Phase III



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Secrétariat d'Etat à l'économie SECO

Direction du développement et de la coopération DDC

Office fédéral de l'environnement OFEV

Office fédéral de l'énergie OFEN

Lignes directrices pour projets

Les lignes directrices décrivent les objectifs et les activités de la plate-forme inter-départementale pour la promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique dans la coopération internationale – REPIC (Renewable Energy and Energy Efficiency Promotion in International Cooperation) – une initiative commune du Secrétariat d'État à l'Economie (SECO), la Direction du Développement et de la Coopération (DDC), l'Office Fédéral de l'Environnement (OFEV) et de l'Office Fédéral de l'Énergie (OFEN). Les lignes directrices détaillent les procédés et les critères pour la formulation de projets à l'intention de la plate-forme REPIC.

Secrétariat et coordination

Plate-forme REPIC
c/o NET Nowak Energie & Technologie SA
Waldweg 8, CH - 1717 St. Ursen
Tél. +41 26 494 00 30 / Fax: +41 26 494 00 34

Contact: info@repic.ch; **Homepage:** www.repic.ch

Table des matières

1. Les bases de la plate-forme REPIC.....	1
2. Principes pour le soutien des projets.....	4
3. Aspects financiers	4
4. Critères de sélection pour le soutien de projets.....	5
5. Démarche pour les propositions de projet.....	8
6. Adresses importantes.....	10
7. Glossaire.....	10

1. Les bases de la plate-forme REPIC

Qu'est ce que c'est la plate-forme REPIC?

Le Secrétariat d'Etat à l'Economie (SECO), la Direction du Développement et de la Coopération (DDC), l'Office Fédéral de l'Environnement (OFEV) ainsi que l'Office Fédéral de l'Énergie (OFEN) gèrent, depuis 2004, la plate-forme pour la promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique dans la coopération internationale. La plate-forme REPIC apporte une contribution importante à la mise en œuvre d'une politique et d'une stratégie cohérente de la Suisse pour la promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique dans la coopération internationale. Elle contribue à l'application des accords globaux de protection du climat et à la promotion d'un approvisionnement énergétique durable dans les pays en développement et en transition, ainsi qu'en Suisse. Elle est ainsi une composante précieuse de la mise en œuvre de la politique suisse en matière de développement durable sur le plan international.

Idées directrices de la plate-forme REPIC

L'objectif premier de la plate-forme REPIC est le renforcement et la coordination des activités de la Confédération pour une promotion cohérente et une dissémination des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique dans les pays en développement et en transition.

Stratégie de la plate-forme REPIC

REPIC se profile comme un centre de compétences orienté sur le marché pour la promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique dans la coopération internationale. Compte tenu des expériences précédentes, cette plate-forme rendra possible la concrétisation de nouveaux projets dans le domaine des énergies renouvelables et/ou de l'efficacité énergétique avec une participation accrue d'entreprises et organisations suisses. La plate-forme constitue un réseau d'information et sensibilisation, soutient l'échange d'expériences entre différents acteurs et promeut la compréhension des conditions cadres locales ainsi que les opportunités pour les projets. Grâce à des contributions au financement d'amorçement la plate-forme se profile ainsi dans la réalisation de projets prometteurs dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. En outre, à travers la plate-forme REPIC la participation aux réseaux internationaux est renforcée.

La première phase de la plate-forme REPIC a duré de 2004 à 2007. Pour sa deuxième phase, de 2007 à 2010, la plate-forme s'est élargie en ajoutant l'efficacité énergétique en plus des énergies renouvelables. Au terme de la deuxième phase en fin 2010, les quatre offices fédéraux ont décidé de prolonger la plate-forme REPIC de 3 ans, jusqu'en 2013. Partant des expériences déjà faites lors des phases I et II, la phase III accordera un poids supplémentaire à la pertinence de la mise en œuvre ainsi qu'à la multiplication, lors de la promotion et de la réalisation de projet.

Les activités de la plate-forme sont définies par un groupe de pilotage représentant les quatre offices fédéraux et mises en pratique par un secrétariat.

Objectifs spécifiques et résultats attendus

S'appuyant sur la mission de la plate-forme REPIC, les objectifs spécifiques, les activités et les résultats attendus de la phase III sont les suivants :

Objectif	Promotion et réalisation de projets: Réalisation et multiplication réussies de projets ER/EE concrets et durables dans des pays en développement et en transition.
Résultats	1) Des PME et des ONG ont réalisé avec succès des projets concrets dans le domaine des ER/EE dans des pays en développement et en transition, en s'appuyant sur les mesures d'accompagnement de la plate-forme. 2) Les projets soutenus par REPIC dans le domaine des ER/EE se poursuivront en projets de suivi ayant des appuis plus larges.
Activités	<ul style="list-style-type: none"> – Conseil aux entreprises-coopérations, accès au marché, financement et cofinancements dans la coopération internationale. – Soutien de projets pilotes ou de démonstration et de projets d'application de technologies existantes, de produits et de savoir-faire suisses. – Echange des expériences et des exigences avec les investisseurs. – Promotion active indirecte de projets de mise en œuvre et de multiplication par l'accompagnement et le conseil sur des sources de financement dans le réseau REPIC (bailleurs de fonds internationaux, privés et publiques: ex. DDC, SECO, autres donateurs bilatéraux, fonds des IFI, marché de carbone).

Objectif	Réseau, Information et communication : Information et communication réussie ainsi que réseaux de contact et partenariats intensifiés, au niveau national et international, en vue de la dissémination des systèmes ER/EE dans les pays en développement et en transition.
Résultats	1) Les acteurs sont bien informés sur les activités suisses, les programmes de promotion internationaux, les initiatives et les expériences en matière des ER/EE dans la coopération internationale. 2) Les institutions et les acteurs dans les pays en développement et en transition sont engagés au niveau des projets grâce aux activités d'information. 3) REPIC et ses acteurs sont des membres actifs, reconnus dans les réseaux internationaux pertinents et mettent leurs expériences des ER/EE à contribution.
Activités	<ul style="list-style-type: none"> – Mise à disposition d'un bureau central de coordination pour les acteurs – Rencontres, ateliers et manifestations informatives réguliers avec les acteurs et participation à des ateliers, congrès, conférences pertinents sur les ER/EE – Intensification et promotion des contacts réseaux au niveau national (Confédération, secteur privé, ONG, œuvres d'entraide) concernant les ER/EE dans la coopération internationale – Intensification des contacts réseaux au niveau international, collaboration dans des comités internationaux, participation active dans les réseaux internationaux (ex. REEEP) et soutien de partenariats pour la promotion et la dissémination des énergies renouvelables dans le contexte international – Répertoire, mise à jour et analyse des expériences et „meilleures pratiques“ – Coordination des contributions suisses dans des initiatives sélectionnées

Objectif	Coordination et assurance de qualité : Coordination efficace et assurance qualité des activités pour la promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique dans les pays en développement et en transition.
Résultats	1) La coordination au sein des offices fédéraux participants à la promotion des ER/EE dans la coopération internationale fonctionne de manière efficace. La qualité des projets et des mesures sont assurés.
Activités	<ul style="list-style-type: none"> – Formulation des positions de la Suisse sur des initiatives internationales – Appui aux offices fédéraux concernés, contrôle et assurance qualité de projets et de mesures mis en œuvre – Publication de stratégies et de positions communes sur le thème des énergies renouvelables dans la coopération internationale – Discuter et trouver des consensus relatifs aux mesures de promotion des énergies renouvelables dans la coopération internationale – Coordination des activités suisses

Principes

Les activités et les projets de la plate-forme REPIC sont basés sur le principe de **l'ancrage local** dans des pays cibles et visent au premier plan un **effet durable**. Le contexte local, le partenariat avec les acteurs locaux ainsi que les approches orientés sur la demande ont ainsi une signification importante. La notion de **participation** des acteurs locaux («ownership») a aussi un rôle central. La plate-forme aspire ainsi à éliminer les barrières en promouvant le transfert technologique des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique dans les pays en voie de développement et en transition

Les **aspects socio-économiques** - comme la réalisation des prestations énergétiques, l'amélioration des infrastructures locales, la formation ou encore la promotion des structures de marché et de financement - jouent un rôle primordial pour pérenniser le succès des projets.

La plate-forme donne la priorité aux technologies prouvées. Dans certains cas, l'utilisation des technologies au stade pilote peut présenter une solution adéquate et peut, par conséquent, être approuvée. La viabilité économique des technologies appliquées dans un contexte bien précis est sujette à une attention particulière.

Le potentiel et l'impact des projets poursuivis dans le cadre de la plate-forme REPIC sont, dans la mesure du possible, quantifiés par rapport à des paramètres techniques, socio-économiques et environnementaux.

Mesures

La plate-forme REPIC peut prendre différentes mesures pour la promotion des énergies renouvelables dans la coopération internationale. Celles-ci peuvent être résumées comme suit:

- Mesures informatives: mesures qui ont comme sujet l'information concernant la promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique dans la coopération internationale;
- Mesures proactives: mesures qui sont initiées par la plate-forme elle-même, afin d'atteindre les objectifs définis ;
- Mesures réactives: mesures qui, dans le cadre des possibilités de la plate-forme, soutiennent des initiatives venant de l'extérieur.

2. Principes pour le soutien des projets

Conformément à ses objectifs, REPIC soutient principalement les approches **réalistes, durables et orientées vers le marché**. Les mesures prises par REPIC ont pour but de baisser les risques et les coûts de transaction de telles approches. Ces mesures visent principalement la phase **pré-compétitive** et prennent en considération les **aspects non-technologiques** de manière adéquate. REPIC peut soutenir des projets dans les **catégories** suivantes:

- Etudes de faisabilité
- Pré-projets techniques
- Projets pilotes (technologiques et économiques)
- Projets orientés sur l'infrastructure
- Mesures pour la formation et l'assurance de qualité
- Etablissement de structures de marché
- Modèles de financement
- Manifestations et activités d'information

Les mesures prévues par la plate-forme REPIC sont subsidiaires aux instruments de promotion nationaux et internationaux déjà existants et cherchent ainsi à les appuyer en particulier dans le domaine du financement (lignes de projet des offices fédéraux concernés, SOFI, crédits mixtes, Banque Mondiale, IFC, FME, etc.) et des instruments pour la protection du climat (mécanismes de Kyoto). Les mesures de la plate-forme REPIC cherchent à promouvoir les synergies entre les activités du secteur privé et de la société civile.

REPIC donne une priorité aux **technologies** suivantes:

- Petite hydraulique
- Energie solaire (thermique, photovoltaïque)
- Energie éolienne
- Biomasse
- Géothermie

Outre les énergies renouvelables, REPIC peut soutenir des projets dans le domaine de l'efficacité énergétique. Dans le cadre de REPIC, l'efficacité énergétique est définie par une réduction de la quantité d'énergie nécessaire à la satisfaction d'un besoin énergétique spécifique.

3. Aspects financiers

REPIC peut – au-delà de l'information, du conseil et de la mise en réseau des acteurs – accorder des contributions financières selon des critères spécifiques (voir chapitre 6).

La **subsidiarité** des mesures de la plate-forme REPIC envers les mécanismes nationaux et internationaux existants relève d'une importance particulière. Ceci signifie que la plate-forme REPIC intervient en particulier dans les domaines et les phases qui ne sont pas ou que partiellement couvertes par les mécanismes existants. Ainsi, les contributions financières de

REPIC sont en première ligne prévues comme mesures complémentaires pour l'assurance de qualité des propositions, pour la diminution des coûts de transaction de projets dans le contexte international ainsi que comme financement d'amorçage en vue de projets de taille plus importante. En règle générale, la contribution financière de REPIC s'élève au **max. à 50% des coûts du projet**. La couverture d'au moins 50% des coûts du projet doit être assurée par des contributions propres et / ou des moyens de tiers.

La plate-forme REPIC dispose pour la période 2011 - 2013 d'un budget pour le soutien de projets d'environ CHF 2'000'000.-. Comme ordre de grandeur et selon le type du projet, les contributions peuvent varier entre CHF 50'000.- pour des projets plus petits/simples et max. CHF 150'000.- pour des projets plus grands/complexes.

4. Critères de sélection pour le soutien de projets

Les projets proposés sont évalués en fonction des critères stratégiques, économiques et opérationnels. La relevance des critères peut varier selon le cas de figure.

Critères stratégiques

Situation initiale et conditions cadres

- La situation initiale est-elle décrite de façon satisfaisante? (ex. approvisionnement en énergie, ressources, compétences, demande)
- Les conditions cadres sont-elles décrites de façon satisfaisante? (ex. politique énergétique, politique environnementale, industrie, marché, prix)
- La situation concernant la coopération internationale présente est-elle décrite de manière claire? (ex. projets en cours, contacts avec les organisations bilatérales et multilatérales)

Stratégie et approche

- La stratégie proposée est-elle claire et cohérente?
- L'approche est-elle orientée vers la demande?
- Le projet est-il bien ancré dans le contexte local (partenariats)?
- Un soutien et/ou un ancrage international sont-ils envisagés?
- Des informations sont-elles fournies sur la suite (et les réalisations) envisagées après la durée du projet?

Objectifs

- Les objectifs sont-ils formulés de manière claire et cohérente?
- Les objectifs sont-ils en accord avec les besoins locaux?

Durabilité

- Le projet est-il durable sur le plan économique, social et environnemental?
- Existe-il des mesures spécifiques qui favorisent un impact durable?

Référence aux objectifs de la politique climatique

- Existe-t-il un lien avec les objectifs de la politique climatique?
- Des instruments de la politique climatique sont-ils utilisés?
- Existe-t-il des possibilités de générer des certificats d'émissions de CO₂?

Régions prioritaires de la DDC et du SECO

- Le projet est-il réalisé dans un des pays prioritaires de la DDC et/ou du SECO?

Critères économiques

Aspects économiques

- Comment se présente la viabilité économique du projet?
- Le projet génère-t-il des valeurs ajoutées (ex. développement économique, environnement, sécurité, suivis sociaux, etc.)?
- Existe-t-il des solutions alternatives avec des résultats et bénéfices comparables?

Impact

- Quels sont les répercussions économiques attendues?
- Quelles sont les impacts socio-économiques attendus?

Potentiel de reproduction

- Les solutions proposées sont-elles adaptées au contexte local?
- Existe-t-il un potentiel de reproduction / dissémination qui soit pertinent?
- Des mesures sont-elles proposées pour une reproduction du projet? (procédure, acteurs, région)

Suppression d'obstacles

- Le projet peut-il supprimer des obstacles?
- Des expériences (d'autrui) ont-elles été prises en considération?

Risques et opportunités

- Quels sont les risques économiques du projet?
- Quelles sont les opportunités économiques du projet?
- Quels sont les risques et les opportunités socio-économiques du projet?

Critères opérationnels

Solutions techniques

- La solution proposée correspond-elle à l'état actuel de la technique?
- Doit-on s'attendre à des risques technologiques si oui, lesquels?
- Existe-t-il des expériences de projets comparables et ont-elles été prises en considération?
- Existe-t-il des prescriptions techniques ou des directives qui pourraient être importantes?
- Quel est le lien avec les produits et le savoir-faire suisses?

Résultats attendus

- Comment la réussite du projet est-elle définie?
- Les résultats quantitatifs sont-ils définis?
- Comment les résultats seront-ils mesurés?
- Les résultats attendus sont-ils réalistes?

Organisation du projet et partenariat

- Le projet est-il clairement structuré et organisé (jalons)?
- Les partenaires sont-ils compétents?
- Les responsabilités sont-elles bien définies?

Plan de travail

- Le plan de travail proposé est-il clair et cohérent?
- Comment le projet sera-t-il mis en œuvre? (plan d'exécution)
- Le planning est-il cohérent et réaliste?

Budget et financement

- Le budget proposé est-il raisonnable?
- Comment le financement du projet est-il prévu/assuré?
- La contribution propre est-t-elle adéquate?

Contrôle des performances, suivi et évaluation

- Un contrôle des performances est-il prévu pendant le projet et comment sera-t-il effectué?
- Un suivi sera-t-il assuré après la durée du projet et de quelle manière (à moyen et à long terme)? Une évaluation est-elle prévue et comment sera-t-elle réalisée?

5. Démarche pour les propositions de projet

La procédure pour une requête auprès de la plate-forme REPIC se fait normalement en deux phases. Dans une première phase, le promoteur / requérant propose son projet sous forme d'une **esquisse de projet**. Sur la base de ce document, la plate-forme REPIC prend une décision concernant une entrée en matière (ou non entrée en matière) par rapport au projet. L'esquisse de projet permet de faire une évaluation succincte concernant un éventuel soutien de la plate-forme. La décision d'entrée en matière est prise par le groupe de pilotage de REPIC. La communication d'une entrée en matière est normalement assortie de suggestions concernant la définition du projet.

Dans une deuxième phase, une **requête de projet** doit être remise auprès de la plate-forme REPIC. La décision concernant le soutien financier du projet sera communiqué par écrit, elle sera motive et irrévocable. Les conditions pour le soutien du projet de la part de REPIC seront ensuite définies dans un contrat.

Les documents du projet sont à envoyer au secrétariat de REPIC. Les propositions en relation avec les thématiques spécifiques à REPIC envoyées aux différents offices fédéraux concernés seront transmises à la plate-forme.

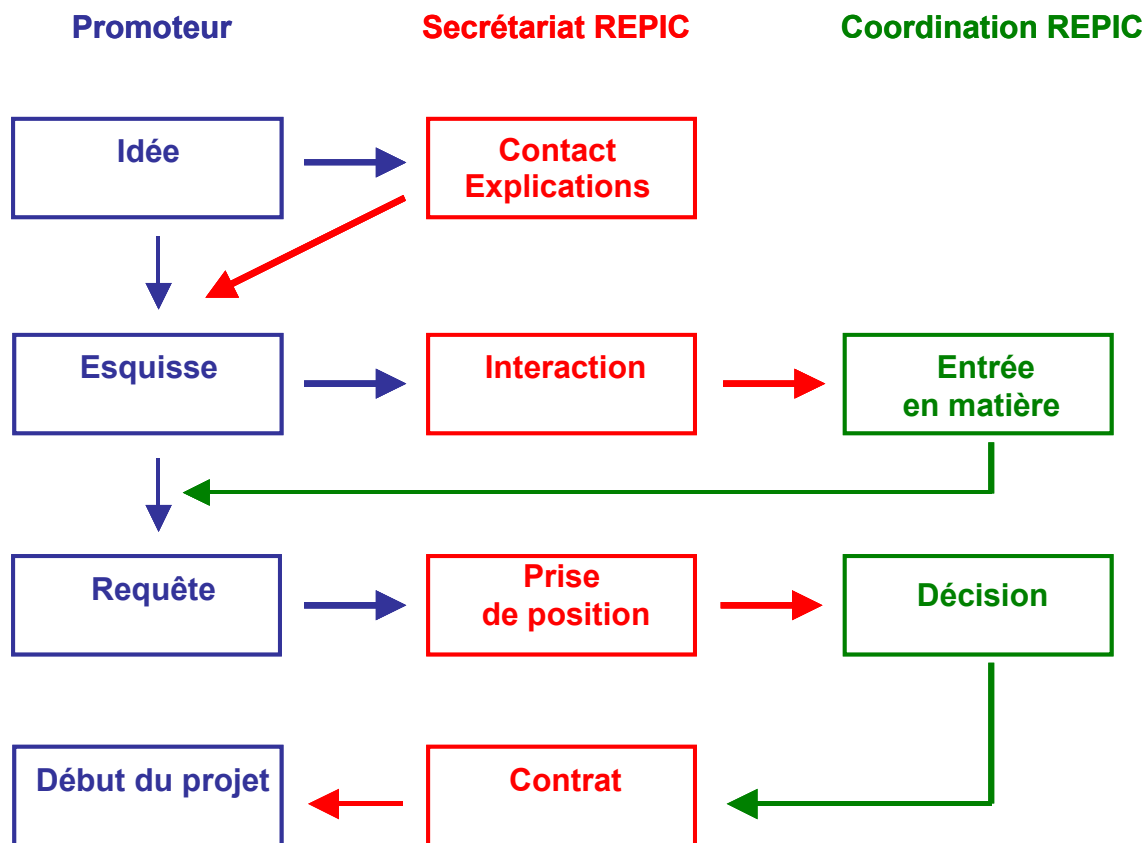


Figure 1: Démarche pour les propositions

Esquisse de projet

L'esquisse de projet contient les informations nécessaires à une première évaluation de la proposition de la part de la plate-forme REPIC. Sur la base de l'esquisse de projet, la plate-forme REPIC se prononce sur l'entrée en matière. Afin qu'une décision positive concernant l'entrée en matière soit prise, la proposition de projet doit être conforme aux objectifs stratégiques de la plate-forme et présenter de bonnes perspectives de succès. L'évaluation de

l'esquisse de projet se base surtout sur les critères stratégiques et économiques (voir chapitre 4).

Le document de l'esquisse de projet ne doit pas excéder les 5 pages. Il doit être élaboré d'après le modèle de document pour les esquisses de projet

Requête de projet

La requête de projet est le document qui sert de base à la décision concentrant l'évaluation et le soutien de la part de REPIC. La requête de projet doit mettre en évidence la relation entre le projet et les objectifs de REPIC ainsi qu'une planification mesurable et prometteuse de la réalisation. L'évaluation de la requête de projet se base sur tous les critères applicables (voir chapitre 4). La requête ne doit pas excéder les 15 pages. Elle doit être élaboré d'après le modèle de document pour les requêtes de projet.

6. Adresses importantes

Secrétariat d'État à l'Economie - SECO

Effingerstr. 1, CH - 3003 Bern

Tél. +41 (0)31 322 56 56 / Fax +41 (0)31 322 27 49

Personne de contact: Stefan Denzler

Direction du Développement et de la Coopération - DDC

Freiburgstr. 130, CH - 3003 Bern

Tél. +41 (0)31 322 34 75 / Fax +41 (0)31 324 16 91

Personne de contact: Janine Kuriger

Office Fédéral de l'Environnement - OFEV

Papiermühlestr. 172, CH - 3063 Ittigen, Adresse postale: CH - 3003 Bern

Tél. +41 (0)31 322 93 11 / Fax +41 (0)31 322 99 81

Personne de contact: Daniel Zürcher

Office Fédéral de l'Énergie - OFEN

Worbentalstr. 32, CH - 3063 Ittigen, Adresse postale: CH - 3003 Bern

Tél. +41 (0)31 322 56 11 / Fax +41 (0)31 323 25 00

Personne de contact: Lukas Gutzwiller

Secrétariat Plate-forme REPIC

c/o NET Nowak Energie & Technologie SA

Waldweg 8, CH - 1717 St. Ursen

Tél. +41 (0)26 494 00 30 / Fax: +41 (0)26 494 00 34

Personnes de contact: Stefan Nowak, Micheline Ndoh Rossier, Nadine Guthapfel

7. Glossaire

AIE PVPS: Agence Internationale de l'Energie « Photovoltaic Power Systems Programme », www.iea-pvps.org

CDM: Clean Development Mechanism, <http://cdm.unfccc.int>

GEF: Global Environmental Facility, www.gefweb.org

IFC: International Finance Corporation, www.ifc.org

REPIC: Renewable Energy & Energy Efficiency Promotion in the International Cooperation, www.repic.ch

WSSD: World Summit on Sustainable Development, www.iied.org/wssd